

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 juin 2022 PERSPECTIVES 2022/2023

Sujets qui méritent de notre part :

1) Une vigilance accrue:

- la ZAC de Brais, son environnement et son extension;
- la sécurité des pôles industriels (Donges, Montoir, Saint-Nazaire) avec une vision Air, Eaux, Terre ;

2) Une participation régulière et active :

- à la CSS du CET de Cuneix. A relancer auprès de la Sous Préfecture ;
- à la CSS du CET de"Keraline" à Hebignac;
- au Comité de pilotage de l'activité de la Florentaise (Extraction du Noir de Brière) ;
- à la concertation sur le projet éolien du banc de Guérande ;
- à la mise en pratique du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

3) Une surveillance continue:

- de l'application du Plan de Prévention des Risques Littoraux adopté ;
- de l'extension du Port et la protection de la Vasière de Méan ;
- des permis de construire et d'aménagement, pour aider les riverains s'ils risquent de fortes nuisances ;

4) Une volonté permanente pour le maintien de :

- notre vigilance à la conservation et l'entretien d'espaces qui font la qualité environnementale de cette agglomération, sans oublier l'Estuaire qui fait la richesse de certains, sans le respecter
- notre participation au Conseil de Développement de la Carene, au travers de différents groupes de travail ;
- notre participation à la Commission extramunicipale sur le projet du Petit Maroc, et de l'îlot STEF.

Le Président de la SPCNE Michel CHAUSSE